

Service de garde « Le Caméléon »

« Journée des métiers »

Sous forme d'un salon des métiers « interactif », les jeunes pourront se promener à travers différents kiosques et discuter avec des professionnels et/ou des personnes passionnées par un métier. De plus, les enfants peuvent apporter un objet qui représente le métier de leur parent ou un métier qu'ils aimeraient faire plus tard.

Date : **Vendredi le 10 novembre 2017**

Arrivée des enfants au service de garde : **au plus tard 8h15**

Frais de garde : **16,30\$**

Coût de l'activité : **3,00\$**

Besoins des enfants : **Lunch froid**
Habillement confortable et souliers de course



S.V.P. Remettre le coupon-réponse au plus tard le 3 novembre 2017

Si le ratio maximum est atteint, un élève sera refusé si le coupon-réponse a été reçu après la date limite. Lorsqu'une absence à une journée pédagogique n'est pas signalée au moins dix (10) jours ouvrables avant son déroulement, les dépenses encourues (frais de garde de 16,30 \$, frais d'activités, salaires excédentaires) pourront être facturées. Merci de votre habituelle collaboration,

Valérie Mc Kenna
Technicienne responsable du service de garde



Coupon-réponse à remettre au plus tard le 3 novembre 2017

OUI, mon enfant participera à l'activité **Journée des métiers** du 10 novembre 2017.

Le coût de cette journée pédagogique vous sera facturé sur votre état de compte du mois de novembre 2017.

Nom(s) de(s) l'enfant(s): _____

Signature du parent : _____ Date : _____